



## Canne à sucre – Février 2019

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles de référence de début et milieu de campagne. À surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** attention, le seuil de nuisibilité commence à augmenter sur certaines parcelles du réseau. Risque moyen.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

**Adventices :** la pression des adventices reste contrôlée grâce aux interventions.

### Météorologie

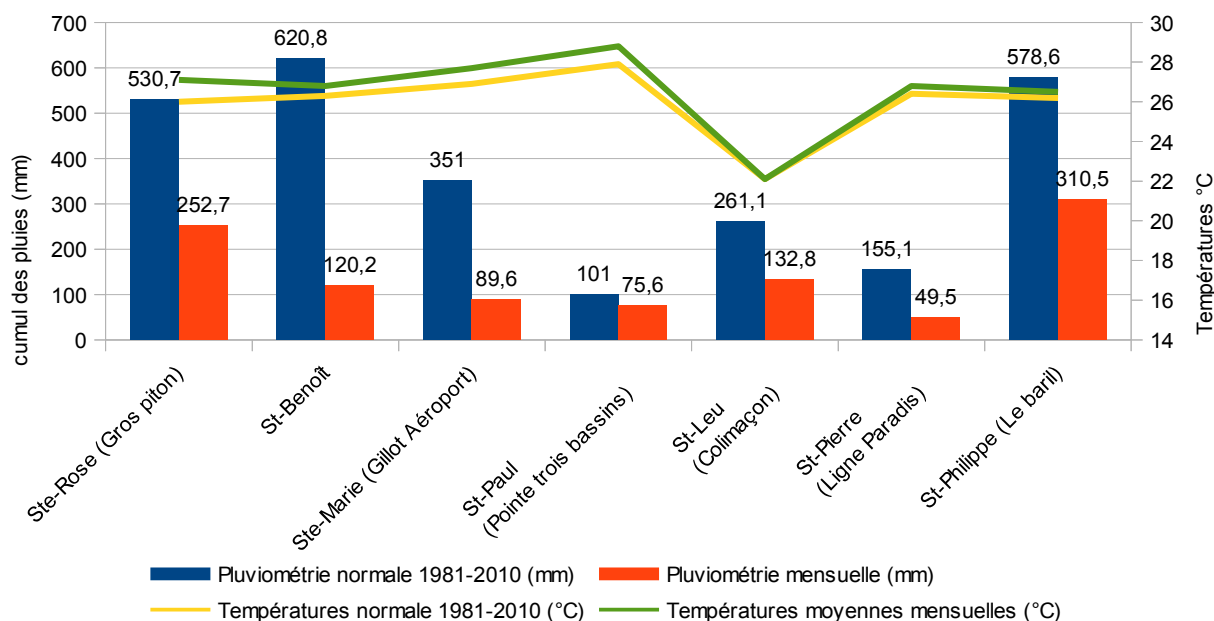
Relevés de février 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de février.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	530,7	620,8	351	101	261,1	155,1	578,6
Pluviométrie mensuelle (mm)	252,7	120,2	89,6	75,6	132,8	49,5	310,5
Températures normale 1981-2010 (°C)	26	26,3	26,9	27,9	22,1	26,4	26,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	27,1	26,8	27,7	28,8	22,1	26,8	26,5

Données météo France

Les températures du mois de février 2019 sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. La pluviométrie a été inférieure aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île de - 60 % en moyenne. C'est le Nord qui a connu les pluviométries les plus faibles par rapport aux moyennes normales avec - 74 %, suivi de l'Est avec - 68 %.

Relevés de février 2019, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de février



## Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de février 2019.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2018	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2018	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2018	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2018	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2018	Croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2018	Croissance

## État phytosanitaire des cultures

- Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 6 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

## État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de février 2019.

Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque faible</b> : les attaques sont plus fortes de 0 à 3,5 mois après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées P3, P8 : 20 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque faible</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance. Mais attention aux parcelles de fin de campagne.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P8 : 0 % des tiges attaquées P3, P4, P5 : 20 % des tiges attaquées P2, P7 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	<b>Risque nul</b> : les parcelles ont été récoltées et les cannes ne sont pas encore attractives pour les rongeurs.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P5 : 15 % de feuilles attaquées P2, P3, P4, P7, P8 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

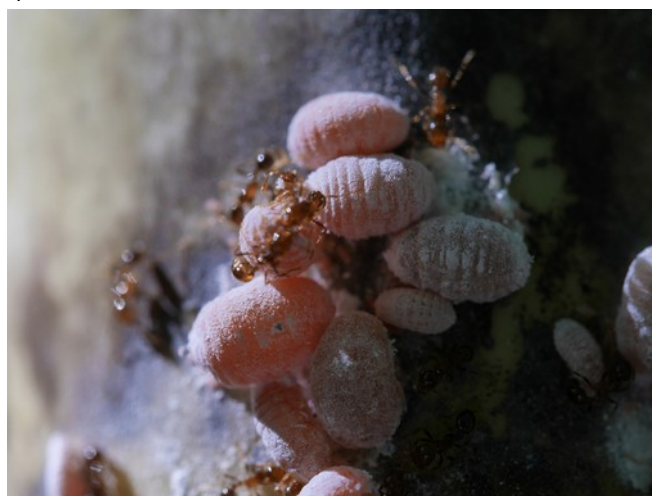
**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture



**Borer de tige, *Chilo sacchariphagus* sur Canne à sucre**  
(J. Antoir, CA)

- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.
- Les rats ne sont plus attirés par les cannes qui viennent d'être coupées ou qui ne sont pas chargées en sucre.

- Le borer rose n'est plus visible sur les parcelles du réseau. Éliminer dès que possible les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement en cas d'attaques.
- Le borer ponctué augmente sur la P3 et P8. Pas d'attaque sur les autres parcelles du réseau.
- Absence des noctuelles sur les parcelles de début et milieu de campagne. Mais surveiller les parcelles de fin de campagne qui peuvent toujours être attaquées.
- La présence des cochenilles a augmenté légèrement sur les parcelles du réseau déjà atteintes le mois dernier. Elles sont localisées au niveau des noeuds et il faut retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer et permettre aux auxiliaires de les attaquer.



**Cochenilles farineuses, *Saccharicoccus sacchari* sur canne à sucre**  
(J. Antoir, CA)

## Enherbement des parcelles de canne au mois de février 2019.

	P2	P3	P4	P5	P7	P8
Enherbement (%)	5	10	20	5	15	20
Mois après coupe	3	3	3	3	3	1
Dernière intervention	janvier	novembre	décembre	janvier	janvier	octobre
Type d'intervention	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%					
Évaluation des risques	Faible	Faible	Moyen	Faible	Moyen	Moyen

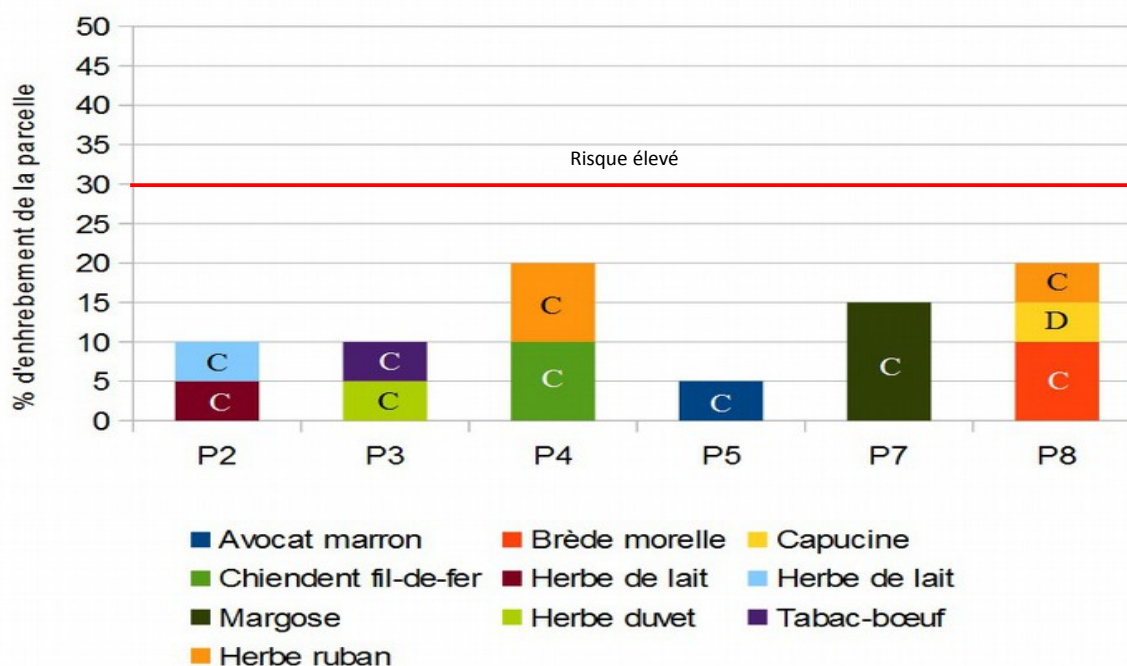
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

## Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de février 2019.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de février, malgré des pluies fortes mais qui restent très en dessous des normales saisonnières, les adventices se sont moins développées que la normale et restent toutes en dessous du seuil de 30 % d'enherbement. Grâce aux dernières interventions et du stade développé des cannes à sucre, la croissance des adventices reste faible voir stagnante. Cette croissance a même pu régresser à certain endroit comme sur la P2.

Toutes les parcelles récoltées du réseau présentent des adventices arrivées au minimum à un stade de plante adulte (C).

Attention, aux quelques adventices (comme sur la parcelle P8) qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**



**Attention** : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 tonnes/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : [Les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016](#))

## Observations ponctuelles

Attention à la pression des fataques *Panicum maximum* sur les parcelles de canne à sucre constatée à travers toute l'île. Il est important de ne pas laisser le dernier stade phénologique [E] afin de ne pas réensemencer la parcelle.

**Seuil de risque** : une densité de 5 pieds/souche (avec un rayon de 1 m autour de la souche) est suffisante pour impacter la croissance et le rendement en canne.

**Action contre les fataques** : pour éliminer cette graminée, il faut agir précocement et recourir à un arrachage manuel.



Fataques, *Panicum maximum* dépassant le stade de la canne  
(J. Antoir, CA)



Fataques, *Panicum maximum* au stade [E] grenaison  
(J. Antoir, CA)

Cas de présence du puceron jaune, *Sipha flava*, signalé chez 2 exploitants sur Saint-André, Bras des Chevrettes et 1 exploitant sur Saint-Joseph.



Pucerons jaune, *Sipha flava* sur Canne à sucre (J. Antoir, CA)

Les 2 mois de sécheresse de ce début d'année renforce l'impact des insectes piqueurs-suceurs comme *Sipha flava*. Tout une gamme de prédateurs s'attaquent au puceron jaune et ils doivent être maintenus sur la parcelle en respectant les bonnes pratiques comme le paillage.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto